



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales , C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Courriel : info@amissfs.com / www.amissfs.com

Le Père Roger-Thomas Calmel

(1914 – 1975) Biographie, par le Rév. Père Jean-Dominique Fabre

«Révolution et contre-révolution dans l'Église» (Journées Chouannes 2013)

Le XXe siècle ressemble à un immense champ de bataille, où à un tremblement de terre interminable. Or en ces temps de guerres et de révolutions, le Bon Dieu ne laissa pas ses enfants orphelins. Il leur envoya un bon nombre de prophètes, tout à la fois sages et chefs de croisade, pour les aider à garder l'espérance et l'audace. **Le père Calmel** fut l'un d'entre eux...

Collaborateur de la revue *Itinéraire* de 1958 jusqu'à sa mort (1975), il transmit à ses lecteurs la flamme de sa vie spirituelle, la forte lumière de sa théologie et la lucidité de son jugement, tant spéculatif que pratique, sur les événements dramatiques de son époque.

Demandons à ce grand théologien et à ce directeur d'âmes sa perception de la Révolution, spécialement dans l'Église, et la réponse qu'un simple chrétien peut apporter à ce grand fléau des temps modernes...

Un constat

Le futur père Roger-Thomas Calmel eut une connaissance avant tout expérimentale de la Révolution... dans la vie de tous les jours...

C'est en arrivant au séminaire de Toulouse que le jeune Roger Calmel fait sa première expérience de l'infiltration moderniste dans l'Église...

Vient ensuite la tragédie de la guerre d'Espagne dont le jeune séminariste a des échos par un ami espagnol, et dont il constatera les dégâts, vingt ans plus tard, lors de son exil forcé à Madrid. Il resta très discret sur les vexations dont il fut victime.

A Montpellier, en 1958, il est le compagnon du fumeux père **Jean Cardonnel**, militant du parti Communiste.

Bientôt, en 1959, il fait la douloureuse constatation que pas un seul dominicain français ne s'était élevé contre le communisme, ce grand vainqueur de la guerre 39-45. Par lâche conformisme...

Le drame de l'Algérie, orchestré «*par un monstre et par un traître : un fléau de Dieu pire qu'Attila*» (1^{er} décembre 1962), lui arracha des pages splendides sur le devoir de l'insurrection.

Puis vient le Concile Vatican II. Un mot résume la vision du père Calmel au sujet de cet «Aggiornamento» : «*ce concile qui se dit pastoral fut l'occasion d'une véritable révolution. Une "mafia" moderniste... alignée sur le modernisme... et sur l'humanitarisme maçonnique, travaille à s'imposer à l'Église réelle... une législation révolutionnaire qui voudrait prendre les rênes du gouvernement.*»

«*Nous assistons, note-t-il en 1968, à une troisième guerre mondiale, à la "guerre subversive" qui cherche à fusionner l'Église au "messianisme révolutionnaire de la maçonnerie ou du commu-*

nisme". Le prêtre au goût du monde, le prêtre "mondain" ... s'est ravalé jusqu'à devenir l'homme du messianisme terrestre... Il précipite la Révolution dans la cité... il se fait le complice du César moderne...»

C'est à ce titre, précisément, que le père Calmel refusa solennellement et définitivement de célébrer la messe «introduite révolutionnairement» par le pape Paul VI...

«Je m'en tiens à la Messe traditionnelle... Parce que, en réalité, cet Ordo Missæ n'existe pas. Ce qui existe c'est une révolution liturgique universelle et permanente...»

C'est le droit de tout prêtre de refuser de porter le masque de cette Révolution liturgique. Et j'estime de mon devoir de prêtre de refuser de célébrer la Messe dans un rite équivoque.»

Qu'est-ce que la Révolution ?

Au premier regard, la Révolution se présente comme un État neutre et laïque... Le laïcisme cache une «mainmise de l'État sur les hommes et sur les choses» afin de leur imposer une pensée unique et matérialiste... «En vérité, la Révolution doit être appelée péché et organisme de péché (1968) une puissance d'apostasie universellement envahissante» (1966).

L'État et bientôt le Gouvernement mondial se font dieu. «L'inspiration essentielle de la Révolution est satanique»

La contre-Révolution

On se souvient du principe si justement énoncé par Joseph de Maistre «La contre-révolution n'est pas une révolution en sens contraire, mais le contraire d'une révolution.» Le père Calmel le comprit fort bien et le mit en pratique.

Dès qu'il perçut les premiers signes de la Révolution, il prêcha, écrivit, encouragea des prêtres, des religieux, des laïques à la fidélité...

A tous il prêche le devoir de la résistance aux manœuvres révolutionnaires et modernistes... Mais cette insurrection contre-révolutionnaire prononcée par le père Calmel n'était pas anarchique...

Le devoir de la sainteté

Puisque la Révolution, politique ou religieuse, est une révolte organisée contre Dieu, elle ne sera

arrêtée que par les armes de la lumière. Puisque la Révolution est satanique, la contre-révolution sera un exorcisme, ou elle ne sera pas... le père Calmel voyait... un appel de Dieu adressé à tous... à une intense vie de prière, à une méditation contemplative, à un désir sincère de la sainteté.

Bien sûr, il faut étudier les lois de la subversion et y répondre hardiment mais «il faut... combattre... d'un cœur donné à Dieu» (2.5.1964)...

«Notre combat sera bien réel, il sera souvent farouche, mais il sera embaumé de la sérénité du Ciel. Certes, les difficultés ne manqueront pas, mais l'union à Dieu nous aura appris à marier la force et la douceur des martyrs» (décembre 1969), et à «traverser les luttes, les histoires, sans perdre la paix, le repos en Dieu», à «ne pas trop aimer l'odeur de la poudre» (avril 1970).

Le deuxième devoir du contre-révolutionnaire est celui du témoignage de la foi. Face à l'agnosticisme pratique de la Révolution et du modernisme, la première arme est celle de la proclamation publique de la vérité.

Les fortins de chrétienté

Aussi puissante que soit une prière enracinée dans une foi contemplative, aussi lumineuse et forte que puisse être une prédication, elles resteront très fragiles tant qu'elles seront le fait d'un seul homme. La Révolution est en effet le fruit de plusieurs sociétés plus ou moins secrètes, elle est un système...

Le père Calmel comprit très tôt que la contre-révolution efficace et durable serait le fait de «microsociétés» dans lesquelles on vivrait en pleinitude les deux premiers principes : **celui de la primauté de la contemplation et celui du témoignage de la foi et du combat contre les erreurs...**

Ce devront être «de petites communautés chrétiennes ferventes» (11.9.1966) où l'on vivrait en vérité de l'Évangile. «Qu'est-ce qui demeure à notre portée... ?» Pour autant que la Providence le permettra «dans les domaines, même exigus, qui demeurent en notre pouvoir, nous serrer et nous entraider en de petites communautés naturelles, des communautés aussi nettement chrétiennes que possible...»

Il appelait de tous ses vœux l'intervention de Mgr Marcel Lefebvre, qui serait l'autorité morale

qui unifierait et encouragerait toutes ces initiatives particulières. Mais il mettait ses lecteurs en garde contre la **tentation de former un collectif de traditionalistes**, une sorte de parti dans l’Église, qui serait artificiel et stérile.

«*Que chacun aille jusqu’au bout de sa grâce*», répétait-il comme un programme de vie et d’action, avec force et modestie...

La suite des événements devait montrer la pertinence de ces réflexions. Quelques mois avant sa mort le père Calmel résumait pour les lecteurs d’*Itinéraire* (février 1975) son programme de vie et d’action contre-révolutionnaire.

Après une description réaliste de la situation de l’Église et du monde, il écrivait :

«Ayant vu où nous sommes, mesurons ce qui reste en notre pouvoir. Ce qui reste en notre pouvoir, c'est d'abord l'oraison et la vie cachée en Dieu; ce qui reste en notre pouvoir, c'est encore ce que la revue Iténéraire a tant de fois préconisé : sans éclat et sans bruit éllever des fortins de résistance, d'attachement pieux et vivant à la Tradition. Ces fortins paraîtront dérisoires; face à l'Église apparente et occupante ils paraissent une défense trop faible. Qu'importe. La grâce de Dieu ne se mesure pas à ce qui paraît. Il est en notre pouvoir de dresser de modestes ouvrages de résistance et de les entretenir. Donc nous n'avons pas à hésiter, avec la grâce de Dieu.»

Ces lignes n’ont rien perdu de leur actualité.

(*Lecture et Tradition* n° 37, mai 2014)

Autorité et sainteté dans l’Église. Père Calmel

«Il faudrait faire violence à l’Évangile, aux Actes des Apôtres, aux Épîtres et même à l’Apocalypse pour leur faire dire que l’autorité et la hiérarchie ne sont pas essentielles à l’Église fondée par Notre-Seigneur... Nous sommes obligés de dire : la réalité de l’Église est affirmée par l’Évangile... l’Église... est une société hiérarchique de la vie surnaturelle, ou si vous voulez, une société à la foi surnaturelle et hiérarchique de la vie avec Dieu.

Fort bien. Mais depuis le blâme infligé à Pierre lui-même par Jésus (*Vade post me satana*) nous savons tous que dans l’Église, la sainte Égli-

se, les détenteurs de l’autorité ne sont pas toujours saints, et il s’en faut... Disons les prêtres, les évêques, le Pape – chacun à leur rang – commettent, en les déguisant sous des masques convenables et même sublimes, des péchés manifestement graves, des péchés horribles de tyrannie, d’orgueil, de jalouse, de lâcheté, de luxure, mais ils peuvent même en arriver, nous en avons la preuve sous les yeux, jusqu’à tenter de subvertir la forme d’autorité établie par le Seigneur...

La fausse Église qui se montre parmi nous depuis le curieux concile de Vatican II s’écarte sensiblement d’année en année, de l’Église fondée par Jésus-Christ. **La fausse Église post-conciliaire** se contredit de plus en plus à la sainte Église qui sauve les âmes depuis vingt siècles...

Que faire ?... Songeons-nous alors à mettre sur pied une immense et mondiale ligue ou association de prêtres et de chrétiens fidèles qui, devenus des “interlocuteurs valables” pour la hiérarchie officielle, l’obligeront à reprendre en main les rênes et à rétablir l’ordre ? **Dessein grandiose, dessein émouvant, dessein chimérique.** Car enfin ce groupe qui se voudra d’Église mais ne sera ni diocèse, ni archidiocèse, ni paroisse... ce groupe sera artificiel... Des groupes rivaux ne tarderont pas à s’élèver... et aucun moyen canonique de mettre fin à cette guerre ni même de la conduire.

Sommes-nous alors condamnés à l’impuissance au milieu du chaos, et souvent un chaos sacrilège ? Je ne le crois pas... Nous détenons tous, prêtres et laïques, chacun pour notre compte une petite part d’autorité. Nous autres prêtres avons le pouvoir de célébrer la vraie Messe, absoudre, prêcher. Les parents, malgré le totalitarisme étatique et la décomposition de la cité, n’ont pas perdu tout pouvoir de former et d’éduquer les enfants qu’ils ont mis au monde... Donc, que le prêtre fidèle qui est apte à instruire et prêcher, absoudre et dire la messe aille jusqu’au bout de son pouvoir et de sa grâce de prêcher et d’instruire, de pardonner les péchés et d’offrir le Saint Sacrifice dans le rite traditionnel...

Que la sœur enseignante aille jusqu’au bout de sa grâce et de son pouvoir de former les jeunes filles dans la foi, les bonnes mœurs, la pureté, les belles lettres. Que chaque prêtre, chaque laïque, chaque petit groupe de laïques et de prêtres ayant autorité et pouvoir sur un petit fortin d’Eglise et de chrétienté aille jusqu’au bout de ses possibilités.

tés et de son pouvoir...

Que chacun de ces fortins, protégé, défendu, entraîné, dirigé dans sa prière et ses chants... devienne autant que possible un bastion de sainteté : voilà qui assurera la continuité certaine de la vraie Église et préparera efficacement les renouveaux pour le jour qui plaira au Seigneur...

Ce qui reste toujours possible dans l'Eglise, ce que l'Eglise assurera toujours – quoiqu'il en soit des essais diaboliques de la nouvelle église post-vaticanesque – c'est de tendre à la sainteté, réellement, de pouvoir s'instruire de l'immuable et surnaturelle doctrine dans un groupe réel, même fort petit, sous une autorité réelle et gardant l'assurance qu'il restera toujours, à la fois des vrais prêtres et des évêques fidèles...

Le moyen, me semble-t-il, pour permettre au combat chrétien d'atteindre toute son ampleur en échappant aux conflits intérieurs et aux réalités extérieures, c'est de le mener par petites unités, qui se connaissent dans la mesure où elles le peuvent, qui se portent secours à l'occasion, mais qui refusent d'entrer dans je ne sais quelles organisations systématiques et universelles. Dans ces diverses unités, telles qu'une modeste école, un humble couvent, une confrérie de piété, un petit groupement entre familles chrétiennes, une organisation de pèlerinage, l'autorité est réelle et indiscutée. Le problème du chef ne se pose pratiquement pas : l'œuvre à faire est précise. Il s'agit seulement d'aller jusqu'au bout de sa grâce et de son autorité dans la petite sphère dont on a certainement la charge en se tenant relié, sans grandes machines administratives, à ceux qui font pareil.

...La Vierge élevée aux cieux, qui ne cesse d'intercéder pour l'Église de son Fils, est toujours sûre d'être exaucée. Il est permis de lui dire : "Regina pastorum omnium ora pro nobis".» (Itinéraire n° 149, janvier 1971, p. 14 à 19).

Mais il découvre aussi toute l'opposition contre les idées d'"Itinéraire"

«On nous hait : ce ne sont pas nos limites que l'on signale, c'est notre intention que l'on déteste... La revue... défend un peu d'espace libre, prépare des jours meilleurs... prépare le jour où les grands ordres apostoliques voudront bien nous

aider au lieu de nous écraser.»

Il ajoute... «Je ne voyais pas à quel point le positif était colonisé. Madiran ne voyait peut-être pas ce qu'il y avait de positif dans : les mouvements de foyers, les efforts liturgiques, les efforts missionnaires. Mais tous ces efforts se faisaient souvent contre la Tradition ou en l'ignorant – en ignorant les doctrines – avec des aumôniers progressistes.»

C'est une sagesse très thomiste de voir le vrai et le bien là où ils se trouvent, quitte à redresser les doctrines, puis à mettre en garde contre les travers et, si besoin, les intentions de ceux qui les professent. (*Biographie*, p. 226).

Le père Calmel eut la grâce de rencontrer Monseigneur Lefebvre en 1963 à Pontcallec chez son grand ami, l'abbé Berto. Quelques années plus tard, en 1970, en évoquant cette première rencontre, il écrira : «Rarement j'ai vu un évêque moins casse-cou et plus solide que Monseigneur Lefebvre... C'est avant tout un homme de gouvernement, un homme de Dieu qui remplit comme un saint une charge de gouvernement dans l'Église.»

En 1966 il écrit à **Mgr Lefebvre** pour lui demander de prendre la parole. Il commente à l'abbé Dulac : «Bien sûr, il risque beaucoup s'il prend publiquement position contre le réformisme actuel... Le jour où nous pourrons dire : "un évêque a pris position; notre résistance au chambardement liturgique, dogmatique, disciplinaire n'est plus le fait de simples laïcs, de simples prêtres, mais nous avons un évêque", ce jour-là les choses seront clarifiées... Je demande chaque jour... que Mgr Lefebvre parle hautement. Je ne vois que lui.»

Le père Calmel fit preuve d'une sagacité remarquable à l'égard du concile. Dès la séance d'ouverture, le 11 octobre 1962, il met ses correspondants en garde contre l'esprit progressiste qui menace l'assemblée des évêques. Après la première session, il critique énergiquement «les expressions molles, visqueuses ou fuyantes» des premières déclarations conciliaires, ce style «qui tend à fuir la vérité, à "naturaliser" le surnaturel», ainsi que «le parti pris de ne voir nulle part des ennemis de l'Église.» Il s'en prend ensuite à la conception évolutive du Magistère et de l'Église, ainsi qu'à ce faux titre de «concile non doctrinal mais pastoral.» qui cachait mal une assemblée

doctrinaire et novatrice. (L. et T. n° 37).

Il fut probablement le premier prêtre à s'opposer à la Nouvelle Messe. En 1967 il écrivait ... «Comment échapper au chaos... Je demande chaque jour à Notre-Dame et à Saint Dominique que Mgr Lefebvre parle hautement. Je ne vois que lui.»

Il assiste à une conférence de Mgr Lefebvre à Toulon

«La conférence de Mgr Lefebvre n'aura fait que me confirmer dans cette voie. Combattre le concile 21... parce qu'on vit de la doctrine des vingt précédents; oui, combattre de cette façon. Combattre la nouvelle façon de gouverner du pape (qui abdique en fait...) parce que l'on ... veut rester dans la tradition des papes... En tous cas, je me confie très particulièrement à Notre-Dame pour ce travail; il faut le poursuivre sans fureur, sans mauvais sentiments (mais avec une colère chrétienne), mais aussi sans flétrir parce qu'on se laisserait faussement apitoyer par ceux qui ne voient pas.» “*Sedes sapientiae, ora pro nobis*”. (Lettre du 21 août 1970).

En 1974, il écrivit à Mgr Lefebvre pour lui dire qu'il serait sans doute contraint de sacrer un évêque, quoi qu'en dise Rome...

«J'ai reçu le livre de Mgr Lefebvre “Un évêque parle.”... nous pouvons crier enfin : un évêque l'a dit !»

«A partir de Vatican II, par le moyen de ce concile et par l'obstination du pape à nous l'imposer, c'est une législation révolutionnaire qui a pénétré dans l'Église. Beaucoup plus étouffante que l'abus de pouvoir classique, une telle législation est ainsi conçue et appliquée qu'elle détruit ce qu'elle affirme organiser et défendre.»

«Le pape actuel aura gratifié l'Église (si on peut dire) d'une messe à tiroirs. Voilà ce qui s'appelle détruire la messe dans le décret même qui prétend l'organiser; démolir au moment même où l'on prétend édifier. Voilà un bon exemple de législation révolutionnaire» (ibid pp. 534-535).

«Il suffit de regarder pour se rendre compte.»

Et le Père Calmel met le doigt sur la plaie... C'est souvent la peur qui retient les prêtres et les fidèles dans la voie du “non possumus” héroïque.

«La peur d'être tourné en ridicule, d'être gênés

dans l'action apostolique, d'être voués à l'insécurité matérielle. Partout la peur de la **relégation sociologique**. Trop rares sont ceux qui, à cause du Seigneur et de son nom, se moquent de l'isolement d'aujourd'hui et de l'incertitude de demain.»

A une jeune fille qui allait recevoir prochainement le saint habit religieux il écrivait :

«Avoir un souverain mépris du chantage à l'obéissance [c'est toujours d'actualité], chantage à l'apostolat, chantage au sacrifice qui est l'arme courante et suprêmement perfide du néo-modernisme pour nous faire capituler : “vous n'obéissez pas au pape ! ...vous vous coupez du monde à sauver” (on ne sauve les âmes que si on n'est pas du monde, si on a refusé de se noyer avec ceux qui se noient) “faites le sacrifice du latin et du rite de la messe” (on ne sacrifie pas ce qui appartient au Seigneur et pas à nous...)»

«C'est le b. a. ba. du modernisme ... il fait marcher les victimes au nom de l'obéissance, grâce à la suspicion d'orgueil sur toute critique des réformes, au nom du respect du pape... de la charité et de l'unité.»

«Si l'on a compris les principes de la **Révolution** et son procédé de chantage à la vertu, il ne reste plus qu'à la refuser : à se méfier comme de la peste de tous les endormeurs “qui ne sont pas intransigeants comme vous”, et à tenir et prier en paix...»

Quelle que soit la manière dont le pape est en cause, cela ne change rien à ce qui est notre devoir immédiat... refuser de pactiser avec cette destruction... Lorsque l'autorité défaillie, ne pas entrer en complicité avec sa défaillance...

Beaucoup de prêtres et de fidèles commencèrent à sortir du désarroi le jour où, dans chaque pays quelques évêques au moins se risqueront à prendre parti clairement en faveur du missel, du rituel, du catéchisme, du gouvernement de l'Église antérieurs à Paul VI.» (Biographie, p. 539).

Le 24 avril 1975, quelques jours avant sa mort, le Père Calmel eu la grâce de revoir Monseigneur à Saint-Pré, chez les Dominicaines du saint Nom de Jésus. Son témoignage, écrit sur une modeste feuille de papier, est poignant : «C'est un évêque complet... Sens profond du sacerdoce catholique. Il est bon théologien, esprit clair, il reste humble... vue politique juste, il lit toujours, il est bon.» (L. et T. n° 37).)

De la «nouvelle théologie» à la «nouvelle mariologie» (2ème partie)

La «Nouvelle Mariologie», fille de la «Nouvelle Théologie»

Les priviléges de la Très Sainte Vierge Marie sacrifiés à l'œcuménisme

Le père Jean Galot, dans le *Nuovo Dizionario di Teologia*, sous la direction de G Barbaglio et S. Dianich (Albe, Paoline, 1977, rubrique *Maria*, pp. 835-850) écrit : «Avant le concile Vatican II plusieurs documents pontificaux..., ont repris la doctrine de la Corédemption... *Lumen gentium*, n° 54-61..., sans utiliser le mot Corédemptrice, offre une bonne vue d'ensemble dans ce domaine... La controverse théologique semble toujours plus dépassée en ce qui concerne la coopération de Marie à la Rédemption... *Marie est membre de l'Eglise...*, sans employer le titre de Mère de l'Eglise, *LG* n° 53 en a exprimé l'idée... Dans son discours de clôture de la troisième session de Vatican II, Paul VI a proclamé Marie Mère de l'Eglise... Durant le Concile le titre Mère de l'Eglise avait suscité des résistances».

Dans la rubrique *Mariologia* du même Dictionnaire, le montfortain Stefano De Fiores explique : «En mettant les déclarations sur Marie dans le contexte de l'histoire du salut, le concile a évité la possibilité d'un discours autonome et de donner l'impression que Marie constituait un élément séparé du concert divin de la création et de la grâce... Le fait le plus notable de *LG* est sans aucun doute le vote du 29 octobre 1963 où fut décidé, bien qu'avec une courte majorité de 17 voix, d'insérer le schéma marial dans la Constitution *LG* sur l'Eglise... *L'intégration de Marie dans le schéma sur l'Eglise a évité la tendance monophysite qui portait sur l'identification de Marie avec le Christ...* Comme les frères séparés sont extrêmement sensibles à préserver le primat du Christ,... le concile assume une position graduellement restrictive par rapport à la médiation de Marie. Dans le texte définitif de *LG* le mot Médiatrice n'a pas été retenu, mais il fut énuméré parmi d'autres titres... Par cet effort de recentrage on exclut tout type de médiation, d'interposition... L'étude des rapports entre Marie et l'Esprit Saint part de la constatation d'un certain sous-développement de la pneumatologie dans la dogmatique catholique, qui n'a pas évité le danger d'un monophysisme mariologique, lorsqu'il a accentué le

rapport de Marie avec Jésus, jusqu'à tendre à une certaine identification... Par exemple l'encyclique de Léon XIII *Jucunda semper* parle de la grâce qui “est prodiguée par Dieu au Christ et du Christ à la Vierge Marie et d'elle à nous”. Ici l'on attendrait l'affirmation que la grâce passe du Père au Fils, à l'Esprit Saint et à nous; au contraire, au lieu du Saint-Esprit on parle de Marie [comme si le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'étaient pas un seul Dieu en trois personnes égales et distinctes ! Ndr.] La *tendance à substituer Marie au Saint-Esprit* est présente dans l'attribution à Marie des titres d'Avocate, Secours, Auxiliatrice... La réflexion théologique postconciliaire tend à récupérer la dimension pneumatologique de la mariologie. S'inscrivent dans ce sillage, outre l'œuvre de H. Mühlens (*Una mistica persona*, Rome, Città Nuova, 1968), les travaux et congrès sur le thème du Saint-Esprit et de Marie, dont le point culminant est la lettre de Paul VI au cardinal Leo Suenens à l'occasion du Congrès marial tenu à Rome du 17 au 21 mai 1975» (pp. 851-884).

Parmi les documents et les écrits de la *Nouvelle Mariologie* conciliaire, on distingue : Paul VI, *Marialis cultus*, 2 février 1974; Hugo Rahner, *Maria e la Chiesa*, 1950, tr. it., Milan 1974; H. de Lubac, *Meditazioni sulla Chiesa*, 1952, tr. it., Milan, 1965; Karl Rahner, *Maria madre del Signore*, Fossano, 1962; H. Küng, *Essere cristiani*, Milan, 1976; E. Schillebeeckx, *Jezus, het verhaal van een levende*, Bloemendaal, 1971; J. Ratzinger, *Introduzione al Cristianesimo*, Brescia, 1969; H. Urs von Balthasar, *La gloire et la croix*, Paris, 1965; S. De Fiores-S. Meo, *Nuovo Dizionario di Mariologia*, Cinisello Balsamo, 2^e éd., 1986.

* * *

Le père Carlo Balic, dans le *Dizionario del Concilio Ecumenico Vaticano II* sous la direction de S. Garofalo-T. Federici, Rome, Unedi, 1969, au mot *Maria* (coll. 1360-1371), explique que le 29 octobre 1963 la décision fut prise d'insérer le schéma *De Beata Maria Virgine* dans celui sur *L'Eglise* d'où sortit la constitution dogmatique *Lumen gentium*; il écrit :

«Marie à l'égard de l'Eglise occupe une position très particulière, elle en est membre, mais un membre tout à fait spécial; en même temps elle est "mère des membres" de Jésus-Christ; et elle est le modèle de sa dignité et sainteté. De tout cela naît une relation particulière d'amour de l'Eglise, qui vénère Marie comme "Mère très aimée" ... Le document *Gloriosae Dominae* de Benoît XIV affirme que l'Eglise aime Marie comme sa Mère. Le texte conciliaire ne contient pas l'adjectif *sa*...

Au n° 54 *LG* déclare, et c'est significatif, qu'elle *n'a pas l'intention d'exposer la doctrine mariale complète* ni de régler les questions controversées : les avis divers des différentes écoles au sujet de Marie restent donc valables... *LG n'emploie jamais de termes techniques*, (coopération à la Rédemption objective ou subjective) : sur ces questions et d'autres, le Concile *laisse la pleine liberté de discussion...*

Il y eut quand même des changements : par exemple pour la Visitation de Marie, il était écrit "*praecursor in sinu matris sanctificatur*" plus tard corrigé en "*exultavit*". Toutefois, malgré l'insistance pour remplacer "*gratia plena*" par "*summe Deo grata*", la proposition ne fut pas acceptée...

En ce qui concerne les rapports entre Marie et l'Eglise, Vatican II présente la fonction médiatrice de Marie comme une action maternelle... Jusqu'à présent des termes techniques servaient à nommer la fonction de Marie dans l'œuvre du salut,... maintenant les titres qui font la synthèse de la présence de Marie dans l'économie du salut sont énumérés... Donc *Vatican II évite le titre de Corédemptrice...* *LG* renvoie à quatre documents pontificaux à propos du terme *Médiatrice*. La notion de *Médiatrice* est plus complète que celle de *Corédemptrice*; en outre quand au concept de Médiatrice s'ajoute "*Mediatrix omnium gratiarum*", alors le sujet devient plus embrouillé. En effet, si les mots *omnium gratiarum* sont pris dans le sens que Marie peut obtenir de Dieu toutes les grâces, cela peut être admis facilement; mais *si on les prend dans le sens négatif ou restrictif, à savoir qu'aucune grâce n'est accordée sans Marie, alors on rencontre de graves difficultés...*

De plus en ce qui concerne le mot Médiatrice, Vatican II l'emploie seulement lorsque l'on traite de médiation mariale au ciel; il ne faut pas en conclure que *LG* a l'intention de nier la médiation

de Marie sur la terre... A cause de l'*exigence œcuménique* on a voulu exprimer en d'autres termes le contenu que ce terme inclut *sans trop insister sur le mot lui-même, que les frères séparés d'Occident n'aiment pas* et qui semble à beaucoup de catholiques moins opportun car *il pourrait être mal compris...*

Bien que dans la théologie catholique le culte dû à Marie soit appelé *hyperdulie*, ce mot, déjà dans le premier schéma, fut *omis parce que pas en usage dans l'Eglise orthodoxe* et il fut désigné par le terme "*cultus singularis*"...

Parmi les pratiques de piété, si souvent enseignées par les Pontifes Romains, le rosaire occupe une place importante, *bien que le Concile ne l'ait pas expressément nommé, parce que les Orthodoxes ne connaissent pas cette pratique.*» (C. Balic, *La doctrine sur la BVM Mère de l'Eglise et la Constitution "Lumen gentium"*, in *"Divinitas"*, n° 9, 1965, pp. 464-482; cf. R. Laurentin, *La Vierge au Concile*, Paris, 1965).

Une "mariologie" volontairement vague et amoindrie

Comme on le voit au concile il y a des omissions, qui amoindrissent la doctrine mariologique, bien définie par la Sainte Ecriture, la Tradition apostolique et patristique, le Magistère et les fondements théologiques, et cela pour des motifs œcuméniques.

Pour ne pas heurter les Orthodoxes *il se tait sur le rosaire* et évite de leur expliquer cette dévotion enseignée par Marie à St Dominique. Pour ne pas déplaire aux Protestants *il se tait sur le titre de Corédemptrice* et se contente de parler seulement de *Médiatrice*, mais non de *toutes les grâces*, ce qui équivaut à la Corédemption subjective. Quand il parle des rapports entre Marie et l'Eglise, il omet d'enseigner que l'Eglise considère Marie comme *sa mère* et écrit que l'Eglise vénère Marie simplement comme mère; et même il n'emploie pas le terme d'*hyperdulie*, lié à la Maternité divine de Marie et qui la met dans l'ordre hypostatique entre Dieu et l'Eglise. Marie n'est pas Dieu (culte de *latrie*) mais pas non plus une sainte (culte de *dulie*), fusse même la plus sainte des créatures : elle est Mère de Dieu et sa maternité confine intrinsèquement à la Personne divine du Verbe incarné (culte d'*hyperdulie*).

En résumé, le texte conciliaire *Lumen gentium* sur la Très Sainte Vierge Marie reste volontairement *dans le vague*. Pourtant la Mariologie a fait des pas de géant à partir de l’Ancien Testament (Genèse) explicité par le Nouveau (Evangile de Luc, Matthieu, Jean et l’Apocalypse), par la Tradition des premiers Pères apostoliques jusqu’aux Pères ecclésiastiques (St Bernard de Clairvaux), aux scholastiques (St Thomas et St Bonaventure, St Laurent de Brindes, St Bernardin de Sienne, St Antonin de Florence), aux docteurs de la contre-réforme (St Pierre Canisius, St François de Sales, St Alphonse de Liguori, St Louis-Marie Grignion de Montfort), aux théologiens et exégètes approuvés dès le 1^{er} concile du Vatican jusqu’à Pie XII.

Les doctrines de la Maternité divine, de l’Immaculée Conception, de l’Assomption ont été définies solennellement comme des dogmes; celles de la Médiation, de la Corédemption subordonnée objective et subjective, de la Maternité spirituelle de Marie concernant l’Eglise et les chrétiens, du titre de Dispensatrice de toutes les grâces, de Reine universelle au ciel et sur la terre ont été enseignées par le Magistère ordinaire comme contenues dans l’Ecriture Sainte et la Tradition, pour qui elles sont au moins proches de la Foi sinon de Foi divine/catholique, car définies infailliblement par le Magistère ordinaire et

constant, et non de manière solennelle au moyen du Magistère extraordinaire (1).

Malheureusement Vatican II, enfermant volontairement et consciemment la mariologie dans le *vague*, a *implicitement* supprimé et *explicitement* amoindri des millénaires de Révélation, Ecriture Sainte (dans l’Ancien Testament déjà) et de Tradition apostolique et patristique, cinq cents ans de Magistère constant, sept cents ans de théologie scholastique, de la contre-réforme et infaillibiliste sur la Vierge Marie.

Ephrem

(*sì sì no no*, 31.5.2013 – fin)

1) On pourrait objecter qu’il manque la quatrième condition posée par le 1^{er} concile du Vatican pour qu’il y ait dogme : «*l’obligation de le croire pour le salut de l’âme*». Or le Magistère a défini ces vérités (troisième condition requise par le 1^{er} concile du Vatican) et les a enseignées constamment de 1400 à 1958, donc elles sont *infailliblement* vraies (cf. Pie IX, *Tuas libenter*, 1863) et c’est pourquoi *implicitement* l’Eglise, se basant sur les Ecritures et la Tradition, sur l’enseignement constant et donc *infaillible* du Magistère, sur le système des docteurs scholastiques, de ceux de la contre-réforme, des docteurs post-infaillibilistes, encourage le peuple chrétien à croire ces vérités pour aller au Ciel.

Quand la beauté extérieure se conjugue avec la beauté intérieure

Megan Lynne Young, Miss Monde, a le courage de ses opinions :

«Je suis contre l’avortement», «La sexualité doit avoir lieu dans le mariage», «Si on se marie, c'est pour le meilleur et pour le pire... cela ne doit pas finir par un divorce»

Megan Lynne Young, Philippine, née en Amérique, travaille comme vidéo-journaliste pour la chaîne de télévision américaine ABS-CBN.

Dans l’émission télévisée pour un émetteur philippin, qui fit rapidement le tour de la planète, elle se prononça contre l’avortement : «*Je suis contre l’avortement... S'il s'agit de tuer quelqu'un qui est déjà là je suis contre. Je suis pour la protection de la vie. Ma conviction est qu'il ne faut pas avorter !*»

Elle se prononça aussi en faveur de l’abstinence avant le mariage. «*La sexualité doit avoir lieu dans le mariage... Une femme doit savoir dire "Non".*» Et s’il y a harcèlement : «*Alors dérobe-toi, car quiconque te fait ça ne tient ni à toi, ni à la relation avec toi. Mais si un jeune homme accepte cette abstinence, cela a une grande signification.*»

«*Le mariage ne doit jamais finir par un divorce. Je pense que lorsqu'on se marie... c'est pour toujours, malade ou en bonne santé, pour le meilleur et pour le pire.*» Voilà de beaux principes qui peuvent être proposés comme idéal à toute une jeunesse en quête de repères.

(Information tirée de ASME N° 75, Déc. 2013/Jan. 2014)